

# Armateurs de France remet son Trophée de la Charte Bleue à CMA CGM pour ses actions en faveur de la protection de l'environnement

COMMUNIQUE DE PRESSE

PARIS, LE 11 AVRIL 2018

**Le Groupe CMA CGM s'est vu décerner le Trophée 2017 de la Charte Bleue, lors de la soirée annuelle d'Armateurs de France, le 10 avril à Paris.**



*M. Sauvée, Président de Ponant et précédent lauréat (à droite) remet le trophée à M. Tallec, Conseiller institutionnel pour la politique maritime de CMA CGM (à gauche)*

Présidé par Jean-Emmanuel Sauvée, Président de Ponant et lauréat du Trophée de la Charte Bleue en 2016, le jury composé de personnalités reconnues du monde maritime<sup>1</sup>, a choisi de distinguer l'action déterminée de CMA CGM qui a annoncé, fin 2017, la commande de neuf nouveaux porte-conteneurs d'une capacité de 22 000 Equivalents Vingt Pieds (EVP), propulsés au gaz naturel liquéfié (GNL). Ces navires seront les premiers au monde d'une telle taille à utiliser ce carburant alternatif au fuel lourd.

Ce projet est l'aboutissement des nombreux travaux et recherches menés par le Groupe depuis 2010. A travers cette innovation mondiale, CMA CGM se positionne comme un acteur pionnier de la transition énergétique et réaffirme sa volonté d'entraîner dans son sillage l'ensemble de l'industrie du transport maritime et la filière du GNL en France et en Europe.

## **L'environnement, une valeur d'entreprise du Groupe CMA CGM**

Le Groupe CMA CGM est fortement engagé en faveur de la protection de l'environnement et a mis en place une politique volontariste visant à réduire significativement ses émissions de CO<sub>2</sub>. Ainsi, le Groupe a développé au fil des années de nombreuses innovations lui permettant :

- une réduction de 50 % des émissions de CO<sub>2</sub> par conteneur transporté entre 2005 et 2015 ;
- une réduction de 10% des émissions de CO<sub>2</sub> par conteneur transporté en 2017.

Le Groupe s'est par ailleurs fixé un objectif ambitieux de réduction supplémentaire de 30% des émissions de CO<sub>2</sub> par conteneur transporté entre 2015 et 2025.

<sup>1</sup> Gaëlle Cadiou, Responsable de la communication du Cluster Maritime Français ; Antidia Citores, Responsable "campagne et lobbying" de Surfrider Fondation Europe ; Bernard Mazuel, Délégué Général de l'Union des Ports de France

Le Groupe CMA CGM offre également à ses clients un service de calcul de bilan carbone sur l'ensemble de leurs transports, qui leur permet de bénéficier de l'amélioration de la performance de CMA CGM sur leur propre bilan.

L'engagement du Groupe CMA CGM en faveur de la protection de l'environnement et de la préservation des océans et de la biodiversité est régulièrement reconnu par les organismes internationaux comme l'agence de notation Ecovadis qui a attribué le « Gold Recognition Level » à CMA CGM pour sa politique RSE pour la troisième année consécutive.

Le Groupe est également membre historique et actif du Clean Cargo Working Group et adhérent de la Charte Bleue des Armateurs de France, deux initiatives visant à promouvoir les bonnes pratiques environnementales dans le secteur maritime.

**Jean-Emmanuel Sauvée, Président et Co-fondateur de Ponant, Président du jury de la Charte Bleue 2017 :**

*« Quelle satisfaction d'appartenir à cette communauté du shipping français aux avant-postes en matière d'action environnementale ! Investissement dans les Energies Marines Renouvelables, connexion électrique des navires à quai, protection des cétacés, projet d'agroforesterie... la diversité des candidatures au Trophée de la charte Bleue le prouve : nos entreprises sont collectivement mobilisées pour la protection de notre planète et toutes les initiatives sont à saluer. Le projet d'envergure de CMA CGM d'équiper ses plus grands porte-conteneurs, marque un tournant dans l'histoire de la Marine Marchande. Plus qu'une première mondiale, ce pari donne une réelle impulsion à la création d'une filière GNL. »*

## Le GNL : le choix disruptif de CMA CGM, fruit d'une politique R&D ambitieuse

Depuis plusieurs années, le Groupe CMA CGM participe à différents programmes de recherche pour concevoir des porte-conteneurs de grande capacité toujours plus respectueux de l'environnement. Il a également réalisé plusieurs études sur le GNL avec des entreprises françaises comme ENGIE, Total et GTT.

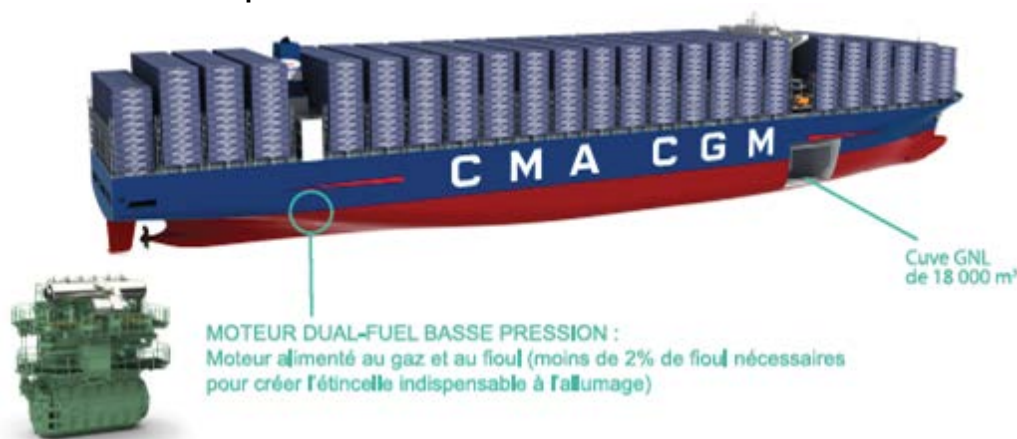
En 2011, il a lancé à travers sa filiale CMA Ships, une étude pour la mise au point d'un porte-conteneurs « Dual Fuel » de grande capacité. Ce projet, mené en partenariat avec les chantiers navals coréens DSME, visait à développer un système de propulsion fonctionnant au GNL et au fioul. Le concept de navire a été approuvé par le Bureau Veritas. En 2015, le Groupe a participé à la conception d'un nouveau porte-conteneurs de grande capacité, propulsé par une turbine à gaz et doté de moteurs électriques. Ce projet, nommé Piston Engine Room Free Efficient Containership (PERFEct), a été mené en partenariat avec DNV GL, GTT, ABB, Caterpillar et OMT.

En 2017, CMA CGM a poursuivi ses travaux sur le GNL à travers différents projets :

- Un protocole d'accord d'une durée de 3 ans, signé avec Total, pour développer pour la fourniture d'une gamme de solutions multi-énergies ;
- La participation, en tant que membre associé, à la nouvelle plateforme pour développer le GNL, en étroite collaboration avec l'Association Française du Gaz. Cette initiative vise à promouvoir l'usage du GNL en tant que carburant maritime et fluvial et le déploiement des installations de soutage en France.

## Equiper ses futurs porte-conteneurs géants d'une propulsion au GNL : une innovation mondiale

- **Caractéristiques des navires**



Les navires seront construits dans deux chantiers appartenant à la compagnie d'État, China State Shipbuilding Corporation (CSSC) :

- Shanghai Jiangnan Changxing Heavy Industry Co. Ltd (SCH)
- Shanghai Jiangnan Changxing Shipbuilding Co. Ltd (SCS)

D'une longueur de 400 mètres et d'une capacité de 22 000 EVP, les nouveaux porte-conteneurs seront livrés à partir du début de l'année 2020.

Ils seront affectés à la ligne emblématique du Groupe CMA CGM entre l'Europe du Nord et l'Asie, la French-Asia Line (FAL).

Dotés de nouveaux moteurs « Dual Fuel », ces navires fonctionneront au GNL, un peu de MGO ne servant plus qu'à créer l'étincelle nécessaire pour l'allumage des moteurs.

En termes d'architecture, ils ne différeront pas des modèles existants. Les cuves de GNL, d'une capacité de 18.000 m<sup>3</sup>, seront situées sous les aménagements avant. Le pont supérieur sera quant à lui utilisé comme centre de gestion du GNL.

- **Impact environnemental**

En octobre 2016, l'Organisation maritime internationale (OMI) a adopté une réglementation visant à réduire la teneur maximale en soufre des fuels maritimes de 3,5% à 0,5%, sur toutes les mers du globe à l'horizon 2020. Dans certaines zones d'émissions spéciales de soufre (Seca), les seuils plus bas de 0,1 % resteront en vigueur.

En ligne avec les objectifs fixés par l'accord de Paris sur le climat, réaffirmés lors de la COP 23, le Groupe souhaite aller au-delà des réglementations actuelles et promouvoir un transport plus sobre en carbone.

En comparaison avec le fuel conventionnel, l'utilisation du GNL permettra :

- la réduction de 99% des émissions de soufre (alors que l'OMI impose une réduction de 85% d'ici 2020)
- la réduction de 99% des émissions de particules fines
- la réduction de 85% des émissions d'oxydes d'azote
- jusqu'à 25% de réduction de CO<sub>2</sub>

L'indice d'efficacité énergétique (EEDI) qui mesure l'empreinte environnementale des navires, sera amélioré de 20% par rapport aux modèles équivalents propulsés au fuel.

- **Aspects logistiques**

Le développement du GNL comme carburant maritime nécessite des infrastructures adaptées et des circuits de transport nouveaux.

Le Groupe CMA CGM travaille en étroite collaboration avec les ports et les fournisseurs de GNL afin de développer des chaînes d'approvisionnement efficaces, tout en assurant une sécurité optimale.

Dans cette optique, CMA CGM a signé le 7 décembre 2017 un accord avec Total Marine Fuels Global Solutions, filiale du Groupe Total, portant sur la fourniture annuelle d'environ 300 000 tonnes de GNL sur 10 ans à partir de 2020. Ce volume, sans précédent dans l'histoire du GNL soute, couvrira l'approvisionnement des neuf futurs porte-conteneurs.

**Ces innovations ouvriront la voie à une utilisation élargie du GNL, en particulier vers d'autres secteurs du transport maritime.**

Site web: <http://www.cma-cgm.fr/>

Twitter : @cmacgm

#### **A PROPOS DE LA CHARTE BLEUE D'ARMATEURS DE FRANCE**

Le transport maritime est aujourd'hui le mode le plus respectueux de l'environnement à la tonne transportée. Malgré une croissance massive du commerce mondial transitant par la mer, le transport maritime a par ailleurs considérablement réduit son impact environnemental, grâce à des techniques innovantes permettant d'améliorer son efficacité énergétique (système de propulsion hybride, optimisation de la forme des bulbes et du rendement des hélices). Il a réduit de 31% ses émissions de CO<sub>2</sub> en 15 ans, quand celles du transport routier et du transport aérien ont augmenté.

Dès 2003, Armateurs de France a signé la Charte bleue autour de cinq grands engagements :

- Améliorer sans cesse la sécurité et la qualité des navires.
- Protéger l'environnement marin et le littoral.
- Garantir de bonnes conditions de vie et de travail aux équipages.
- Diriger nos entreprises avec transparence et déontologie.
- Affirmer notre solidarité avec la communauté maritime.

2013 a été l'année de sa refonte. Une manière, pour notre organisation, de réaffirmer son ambition en matière de responsabilité sociale et environnementale. Et de souligner le formidable bond en avant des armateurs français en matière de protection de l'environnement depuis quinze ans.

L'ambition de la Charte Bleue est double :

- poursuivre la réduction drastique de l'impact environnemental du transport maritime, en développant des navires plus sûrs, plus propres et plus économes en énergie ;
- promouvoir un haut degré d'exigence en matière sociale, en favorisant l'emploi et la formation dans le transport et les services maritimes, ainsi qu'un dialogue social quotidien.

Le texte intégral de la Charte est disponible sur [www.armateursdefrance.org](http://www.armateursdefrance.org)

#### A PROPOS DE CMA CGM

Le Groupe CMA CGM, fondé par **Jacques R. Saadé** est un leader mondial du transport maritime.

Ses 504 navires desservent plus de 420 ports dans le monde, sur les 5 continents. En 2017, ils ont transporté près de 19 millions de conteneurs EVP (équivalent vingt pieds).

Aujourd'hui dirigé par **Rodolphe Saadé**, CMA CGM connaît une croissance continue et ne cesse d'innover pour proposer à ses clients de nouvelles solutions maritimes, terrestres et logistiques.

Présent sur l'ensemble des continents et dans 160 pays via son réseau de 755 agences, le groupe emploie plus de 30 000 personnes dans le monde et 2 400 à Marseille où est situé son siège social.

**Contact presse Armateurs de France :**

**Agnès RINCE**

[a-rince@armateursdefrance.org](mailto:a-rince@armateursdefrance.org)

**01.53.89.52.42/06.24.35.45.43**